

« Concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique »

MODULE 5

Descriptif de la formation



Reconnaissance définitive obtenue par la Commission Assurance Qualité de la FSEA pour la période 2005 -2011

Objectif principal ⇒ être capable, dans son domaine professionnel spécifique, de concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique.

Objectifs spécifiques

Dans le cadre des heures de formation :

- ❖ Elaborer des concepts de formation pour adultes dans son domaine professionnel spécifique sur la base des principes didactiques propres à la formation d'adultes
- ❖ Connaître et prendre en compte, lors de l'élaboration de concepts de formation, le contexte social et les tendances de développement, ainsi que les contraintes économiques, institutionnelles et organisationnelles.
- ❖ Utiliser, dans son domaine professionnel, des principes pédagogiques généraux et des principes didactiques spécifiques à son domaine professionnel pour la conception des formations (formulation des objectifs en lien avec les compétences visées, élaboration de procédures d'évaluation adéquates, identification des méthodes et des moyens pertinents, ...).
- ❖ Mettre en œuvre différentes approches pédagogiques et formes d'apprentissages adaptés aux publics-cibles cohérentes par rapport aux buts et objectifs de formation fixés et tenant compte d'une progression pédagogique réaliste.
- ❖ Tenir compte, dans la conception d'actions de formation, de l'évolution de la dynamique de groupes en formation et de ses processus caractéristiques

Durée : La formation requière 135 heures de formation dont, au minimum :
- 42 heures de présence
- 91 heures de travail personnel
- 3h pour la visite sur le terrain professionnel du/de la participant-e
(1h30 pour la visite et 1h30 pour l'entretien d'évaluation).

Modalités : La formation se déroule sur 6,5 jours. Chaque journée complète de formation comprend 6h30 de formation et deux pauses de 15 minutes.
Les activités pratiques et les réflexions proposées seront effectuées soit en collectif soit en sous groupe ou encore dans des moments individuels.
Les apports, les points de vue et analyses tiennent compte des contextes professionnels spécifiques des participant-es ainsi que de la problématiques des genres.
Un aspect de la prise en compte de la problématique des genres est illustré par le souci de faire intervenir en co-animation ou en alternance un formateur et une formatrice de façon à favoriser l'expression de regards différenciés au niveau genre.

Contenu : Le contenu de la formation se présente à la fois sous la forme d'apports théoriques, de réflexions et échanges collectifs et en sous-groupe, de mise en situation et de confrontation des pratiques issues des domaines spécifiques des participant-es le tout en lien avec les objectifs du module.

Les grands thèmes abordés par ce module sont :

- l'apprenant adulte, ses besoins, motivation, spécificités et biographie de l'apprenant
- concepts de la formation et analyse de la demande, des publics-cibles, et des contextes privilégiés en lien avec la conception de la formation (contextes sociaux, économiques, culturels et politiques)
- architecture de la formation, ingénierie de la formation et ingénierie pédagogique
- méthodologie et didactique : objectifs, planification, principes pédagogiques, méthodes,...
- reconnaissance et évaluation des acquis, la logique compétence
- étapes clefs de la vie de groupe et processus caractéristiques en vigueur dans un groupe en formation
- analyse de son rôle de formateur/trice face à sa compréhension de la formation et de l'apprentissage en lien avec sa propre biographie d'apprenant-e.

Titre délivré : Certificat Module 5

Ce certificat est une certification modulaire d'une durée de validité de 5 ans dans le cadre des conditions requises pour l'obtention du brevet fédéral.

Pour l'obtention du brevet fédéral de formateur / formatrice d'adultes sont requises les conditions de certification modulaire définies pour le brevet fédéral et une pratique régulière comme formateur/formatrice d'adultes d'au moins 4 ans (à temps partiel, ce qui correspond à 300 heures d'animation de cours).

Pré requis

- ⇒ être au bénéfice du certificat modulaire du Module 1 de formateur/formatrice d'adultes
- ⇒ disposer d'une pratique de formation régulière dans son domaine professionnel
- ⇒ avoir une activité de formateur / formatrice d'adultes lors de l'inscription au Module 5 et au minimum jusqu'à l'obtention de la certification du module.

Procédure d'admission : Afin de pouvoir s'inscrire à la formation, un entretien préalable est nécessaire. Il a pour but de clarifier les documents à fournir et de vérifier la pertinence de la formation dans le cursus de l'apprenant-e ainsi que de pouvoir constituer son dossier de formation.

Evaluation des acquis et certification :

L'évaluation des acquis de la formation s'effectue sur la base d'une visite* effectuée vers la fin de la formation. Cette visite se déroule sur le terrain du/ de la participant-e. Elle est précédée de la remise (au minimum 10 jours avant) d'un descriptif détaillé de l'action de formation visitée. Le descriptif doit contenir, outre les détails relatifs à la séquence (objectifs, méthodes, contenus, évaluation,...), des éléments permettant de situer la séquence dans ses différents contextes (contextes sociaux, économiques, culturels, politique) de définir le public- cible et le public réel et de la situer au sein de l'action de formation dans laquelle elle s'insère.

La visite dure au minimum 1h30 et est suivie d'un entretien d'évaluation d'une durée de 1h30. La visite fait l'objet d'un P.V. sur lequel figure la décision de l'expert-e quant à la réussite de la visite ou non.

Par ailleurs, une participation active à la formation en groupe est demandée pour laquelle un taux de présence de **80%** au minimum est exigé lors des heures de formation effective.

Le/ la participant-e apporte en outre la preuve de sa participation active à un minimum de 16 heures de supervision effectuées dans le cadre du Module 4 « *Organiser des formations pour adultes* ».

Le certificat est délivré aux participant-e-s ayant suivi au moins le 80% des moments collectifs de la formation et obtenu la mention acquis pour la visite et le document demandé par rapport à celle-ci.

Formateurs : La conduite du cours est confiée à deux formateurs d' **AXECIB formation d'adultes**. Les intervenants sont Pierre-Alain Léchet et Catherine den Os tous deux au bénéfice d'une formation de niveau universitaire et de plus de 15 ans de pratique dans la formation d'adultes

Responsable de la formation : Le responsable de la formation est la société **AXECIB formation d'adultes**.
AXECIB formation d'adultes répond entièrement de la qualité de la formation dispensée.

*des critères d'évaluations précis ainsi que des consignes complètes sont fournis sur des documents annexes lors de la première session de formation.